

FINANCEMENT DE LA DÉFENSE : LES ACTEURS DU CAPITAL-INVESTISSEMENT PRÊTS À MONTER EN PUISSANCE

Paris, 20 mars 2025



Lors de la réunion organisée à Bercy par Éric Lombard et Sébastien Lecornu, respectivement Ministre de l'Économie et Ministre des Armées, avec les représentants du secteur, a été souligné la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs financiers pour renforcer les fonds propres de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD).

Bertrand Rambaud, Président de France Invest estime que « les acteurs du capital-investissement, déjà mobilisés sur le secteur de la défense, sont en mesure d'appuyer l'essor de la BITD et renforcer ainsi la souveraineté industrielle et technologique de la France et de l'Europe. Nous avons un objectif commun : lever les freins pour mobiliser davantage de capitaux et financer collectivement ce secteur en couvrant l'ensemble de la chaîne de financement des entreprises. »

« Dans le contexte actuel de montée des tensions géopolitiques et d'accélération des besoins capacitaires des armées françaises et européennes, les entreprises sont appelées à jouer un rôle stratégique », ajoute **Bertrand Rambaud** qui considère que « la Loi de Programmation Militaire 2024-2030, avec un quasi-doublement des crédits alloués à la défense, offre des perspectives de croissance pour les startups, PME et ETI accompagnées par les acteurs du capital-investissement. »

Les acteurs du capital-investissement français sont mobilisés et déjà présents dans le secteur de la défense

Alors qu'un récent rapport conjoint de l'Observatoire du Financement de la Défense et de la Direction Générale du Trésor souligne la nécessité d'un accompagnement renforcé en fonds propres des entreprises de la BITD pour assurer leur croissance et leur résilience, notons que la France dispose du premier écosystème de financement en fonds propres de l'UE, ce qui représente un atout majeur pour garantir la souveraineté économique et industrielle de notre pays.

En apportant des solutions adaptées aux spécificités industrielles et aux besoins croissants d'innovation, les acteurs du capital-investissement ont un rôle clé à jouer dans la montée en puissance de la BITD. Depuis 2003, ils ont investi 9,4 milliards d'euros en fonds propres dans les entreprises de la BITD, dont 4,1 milliards engagés depuis 2020. Leur empreinte sur la BITD est encourageante : sur plus de 800 entreprises représentatives du secteur de la défense (adhérentes des fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, ...), France Invest a identifié 178 startups, PME et ETI accompagnées par ses membres, impliquant 125 fonds.

France Invest a identifié plusieurs axes de travail pour accélérer :

- **Lever les freins à l'investissement :**
 - Mettre fin avec les investisseurs institutionnels français et européens aux clauses d'exclusion encore en place ciblant le secteur de la défense ; développer des solutions (clauses d'excuse) pour supprimer l'impact des exclusions imposées par les investisseurs internationaux.
 - Assurer la compatibilité entre le financement de la défense et le financement de la finance durable en élargissant le label ISR (Investissement socialement responsable) aux investissements dans les startups, PME et ETI.

- **Développer un écosystème plus large :**
 - Favoriser l'émergence de fonds sectoriels ou spécialisés engagés à l'échelle européenne ;
 - Encourager la liquidité européenne des investissements en augmentant rapidement le nombre de fonds généralistes pouvant investir dans les enjeux de souveraineté ;
 - Renforcer les introductions en Bourse.

- **Mobiliser plus de capitaux :**
 - Dans le sillage de la loi industrie verte, accélérer l'orientation de l'épargne européenne vers les priorités stratégiques du continent – défense, innovation, réindustrialisation – vers le long terme et les PME non cotées ;
 - Valoriser les véhicules investissant une partie de leurs actifs dans les enjeux de souveraineté par le biais d'un label ;
 - Développer des initiatives de Place sur le modèle des initiatives Tibi ou des Obligations Relance (Obligations « Souveraineté ») ;
 - Encourager les grandes entreprises à investir dans l'innovation de la défense via des dispositifs de corporate venture dédiés.

- **Renforcer le dialogue entre défense et investissement :**
 - Faciliter la rencontre entre les entreprises de la BITD et les investisseurs ;
 - Former les investisseurs aux enjeux de défense.

France Invest sera évidemment prête à contribuer au dialogue de Place et aux groupes de travail ad hoc entre l'industrie de la défense et les acteurs du financement, dont la création a été annoncée ce matin par les ministres.

« Pour France Invest, l'heure est maintenant à l'accélération pour contribuer à atteindre les 5 milliards d'euros annoncés par le ministre Lombard. Notre groupe de travail « défense et souveraineté » est totalement mobilisé. Notre engagement à jouer un rôle moteur dans cette dynamique, aux côtés des industriels et des pouvoirs publics, avec le soutien de nos investisseurs est total. Des freins existent, mais le moment est venu de les surmonter », commente **Bertrand Rambaud**.

Chiffres clés :

Sur plus de 800 entreprises représentatives du secteur de la défense*,
 178 sont accompagnées par au moins un acteur du capital-investissement à fin 2024.
 125 acteurs du capital-investissement français accompagnent ces entreprises
 2/3 d'entre elles sont issues du secteur des biens et services industriels.
 30 % sont des startups ; 70 % sont des PME et ETI.
 On observe une grande diversité régionale : 56 entreprises sont basées en Ile-de-France
 23 en Occitanie, 23 en Auvergne-Rhône-Alpes, 17 en Nouvelle Aquitaine.
 Depuis 2003, 9,4 milliards d'euros ont été investis, avec une intensification marquée ces dernières années. Ainsi, 4,1 milliards d'euros ont été engagés depuis 2020.

* Adhérentes des fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, etc.

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 460 sociétés de gestion et plus de 200 sociétés de conseil adhérentes. À travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest et ce, depuis 40 ans. Plus d'informations : www.franceinvest.eu